

André Castelli, vice président (PCF) au Conseil général de Vaucluse, pose des conditions à la réforme du revenu minimum d'insertion (RMI).

L'équation de la précarité

«**T**out le monde est dubitatif par rapport à cette réforme du RMI (revenu minimum d'insertion) et l'instauration du RSA (revenu de solidarité active), souligne en préambule, André Castelli, vice-président (PCF) du conseil général, en charge des affaires sociales du département. *Ce sont les premiers échos que nous avons, suite à l'audition de Martin Hirsch à l'Assemblée nationale. Concrètement, qu'elle va être le coût de cette réforme ?* ». Et le vice-président communiste du Conseil général de poursuivre : «*Ça va coûter environ 2 000 euros par allocataires, soit au niveau national quelque 8 milliards d'euros* ».

La catégorie des travailleurs précaires

On l'aura compris, presque 20 ans après son instauration, le RMI est remis en cause. André Castelli n'

est pas opposé. Loin s'en faut. «*Le dispositif du RMI est très vite devenu obsolète*, note André Castelli. Cela

s'est très vite transformé en une allocation d'assistance plus qu'une allocation d'intégration et d'insertion par le travail ».

Le dispositif instauré par le gouvernement de Michel Rocard (1987) ne constitue pas une réponse satisfaisante aux problèmes de précarité. Cette fracture sociale dénoncée, en son temps, par un Jacques Chirac en campagne (1995), ne s'est pas réduite (lire en savoir +). Le rapport Hirsch, du nom de l'ex-président d'Emmaüs France et actuel haut commissaire du gouvernement Fillon, le confirme.

«*Le constat de base, c'est que le RMI a engendré des travailleurs pauvres*, rappelle André Castelli. *Il s'agit de ces salariés dont le fruit du travail ne leur permet pas de vivre décemment. Il s'agit, par exemple, des travailleurs à temps partiel, que l'on trouve tant dans le privé que dans le public. A partir de ces constats, Martin Hirsch a mené des travaux en 2004-2005 qui ont abouti au fameux rapport de 15 résolutions pour combattre la pauvreté. La nouvel-*

le équation sociale. Le problème est que Sarkozy ne lui donne mandat que sur une de ces résolutions : une politique économique et sociale plus favorable à l'emploi et plus redistributive ».

La solidarité des entreprises

Plus encore dans ce contexte de propositions rognées, la nouvelle équation sociale conservent plu-

sieurs inconnues, de l'avis d'André Castelli. «*Le RSA ne concerne qu'une partie des allocataires du RMI*, affirme le vice-président du Conseil général. *Le RSA va créer une sous-catégorie de travailleurs précaires qui va désormais s'appeler les travailleurs pauvres. Mais on ne règle pas le problème de fond. En effet, comment les entreprises vont-elles se positionner par rapport à cette solidarité active ? Il faudrait voir avec les représentants du MEDEF en Vaucluse comment les chefs d'entreprises sont prêt à relever ce défi ?*». C'est une des inconnues de l'équation, mais pas la seule.

EN SAVOIR +

• **Le département de Vaucluse** compte 14 000 allocataires du revenu minimum d'insertion (RMI), pour une population totale de 530 000 personnes. André Castelli s'inquiète des dernières tendances relatives à ces allocataires : «*les jeunes tombent de plus en plus massivement et surtout rapidement dans le dispositif du RMI. Cette situation fait actuellement débat à l'intérieur de l'université, y compris à Avignon* ».